




AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, François Bouchard, greffier de la Ville de Bonaventure :

QU'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Bonaventure aura lieu dans la salle Bona-Arsenault de l'hôtel de ville au 127, avenue de Louisbourg, Bonaventure, le jeudi 19 mars 2020, à 13 h 30.

DONNÉ à Bonaventure ce 18^e jour de mars de l'an deux mille vingt.



François Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier.
Bonaventure, le 18 mars 2020.